



Communiqué de l'intersyndicale douanière présente au groupe de travail « S.C.N Aériomaritime du 15/03/2019

Ce jour se tenait un groupe de travail relatif à la création de la Direction Nationale de la Garde-Côtes Douanière.

Suite aux propositions inacceptables du Directeur général face à l'intersyndicale douanière réunie hier soir, les représentants syndicaux présents à cette réunion, ont décidé de ne pas siéger à cette instance.

Cette action de l'ensemble des personnels de l'aériomaritime s'inscrit dans le mouvement de colère générale au sein de la famille douanière.

Vendredi 15 mars 2019